
GISELLA GRÜBER : Nous avons donc Leon et Vladimir qui se sont joints à nous. Nous n'avons pas encore de quorum. Donc Alan, je vous informe du fait qu'Andrei Kolesnikov est en voyage. Il ne sera pas en mesure de se joindre à nous.

ALAN GREENBERG : Je pense que nous devrions démarrer l'appel. Nous allons maintenant commencer l'enregistrement et l'interprétation. J'entends un écho sur la ligne anglaise.

GISELLA GRÜBER : Nous allons essayer de résoudre ce problème technique, cet écho. Donc voilà. Le son est meilleur. Nous commençons l'enregistrement et l'interprétation. Bonjour, bon après-midi, bonsoir. Bienvenue à la téléconférence mensuelle de l'ALAC le 23 mai 2017 à 12 heures UTC.

Sur le canal anglais, nous avons Alan Greenberg, Maureen Hilyard, Leon Sanchez, Tijani Ben Jemaa, Julie Hammer, Cheryl Langdon-Orr, Olivier Crépin-Leblond, Otunte Otuneh, Leah Symekher, Yubelkys Montalvo, Satish Babu, Dev Anand Teelucksingh, Nadira AlAraj, Wale Bakare, Vernatius Ezeama.

Sur le canal espagnol nous avons Harold Arcos, Maritza Agüero et Wladimir Davalos.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

Sur le canal français, nous avons Sébastien Bachollet et Abdeldjalil Bachar Bong.

Nous avons reçu des excuses de Javier Rua-Jovet, Kaili Kan, Bastiaan Goslings, Glenn McKnight, Holly Raiche, Seun Ojedeji, Wafa Dahmani, et Andrei Kolesnikov qui ont envoyé leurs excuses.

Nous avons Silvia Vivanco, Heidi Ullrich, Yesim Nazlar, Evin Erdogan, Mario Aleman et Gisella Gruber, moi-même au micro.

Nous avons de l'interprétation en russe. Nous avons pour le français Isabelle et Jacques. Pour l'espagnol, nous avons Veronica et David, et pour le russe, nous avons Galena et Maya.

Donc j'espère que je n'ai oublié personne lors de cet appel. Et j'aimerais vous rappeler qu'il faut vous présenter, indiquer votre nom avant de prendre la parole pour la transcription et pour les interprètes. Parlez lentement et clairement également. Merci beaucoup. Et je donne la parole à Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup, Gisella. Je suis un petit peu déçu du fait que nous n'avons pas de quorum, mais on n'a pas à prendre des décisions ce matin. C'est tant mieux. Mais j'ai vraiment besoin d'entendre vos points de vue. Donc est-ce qu'il y a des commentaires sur l'ordre du jour, sur l'agenda ? Est-ce que vous voulez rajouter des points à l'ordre du jour ?

Dev.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui. Merci Alan. Je voudrais avoir quelques minutes pour partager les questions du programme pilote pour l'intégration dans la communauté. Il y a un programme pilote et j'aimerais qu'on rajoute cela et qu'on en parle donc. Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG : Quelqu'un d'autre rajoutait un point à l'ordre du jour ? Olivier Crépin-Leblond ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. J'allais demander s'il y a des nouvelles des réponses sur la version amendée de la charte pour le groupe de travail cross-communautaire.

ALAIN GREENBERG : Non. Il n'y a pas de nouvelles. Et je crois que c'est une bonne question. Est-ce que le personnel peut nous en dire plus à ce sujet ? Je sais qu'on en avait parlé lors d'une dernière réunion, mais je ne me rappelle plus bien des détails.

HEIDI ULLRICH : Oui. Oui, c'est lors de la dernière réunion de l'ALAC qu'on a parlé de cela. Mais on n'a pas pris de décision.

ALAN GREENBERG : Exact.

HEIDI ULLRICH : Non. Je ne pense pas qu'il y ait une décision de prise à ce niveau.

ALAN GREENBERG : Donc on va prendre des décisions aujourd'hui. Donc, indiquons-le à l'ordre du jour.

Quelqu'un d'autre pour ajouter un point à l'ordre du jour ? Dans ce cas, nous allons donc débiter notre ordre du jour et commencer par la revue des décisions. Je vois qu'il n'y a rien de nouveau.

Allez-y, Heidi.

HEIDI ULLRICH : Je vois que Sébastien a levé la main.

ALAN GREENBERG : Ah. Très bien. Donc nous allons lui donner la parole. Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci, Alan. Sébastien Bachollet. C'est la première fois que je me mets dans le canal français poursuivre la téléconférence. Donc je vous préviens, mes collègues, même s'ils parlent, même s'ils discutent une seule phrase, il faut qu'ils disent leur nom. C'est incompréhensible. On ne peut pas comprendre ce qui est en train de se passer parce qu'on a l'impression qu'il y a une seule personne qui parle parce que bien sûr il n'y a qu'un seul interprète. Mais chaque fois qu'on change

d'interlocuteur, s'il ne dit pas qui est celui qui parle, on ne peut pas comprendre. Et ça devient un galimatias incompréhensible.

Donc je vous demande vraiment très sérieusement, même si c'est emmerdant, de commencer par votre prénom et ensuite de parler. Et même si vous ne dites que oui, ben, « C'est Sébastien ; je dis oui ». Parce que sinon, on ne peut pas suivre dans les canaux avec l'interprétation. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup. Et je sais que parfois on reconnaît ma voix, mais ça peut être en effet important de donner son nom à chaque fois. Nous allons poursuivre. Donc Alan au micro, nous allons parler du développement des activités de politique avec Ariel Liang.

ARIEL LIANG :

Donc nous avons eu des commentaires qui ont été introduits lors des dernières réunions. Donc beaucoup de déclarations étaient approuvées par l'ALAC. Je vais donc passer cela en revue.

Nous avons tout d'abord la question du choix du consommateur. Et Holly a donc un commentaire. Elle a préparé un commentaire. Il a été rédigé par Heidi.

Donc je m'excuse des problèmes de sons que j'ai. Est-ce que vous m'entendez mieux ? Vous avez du mal à m'entendre, je le sais. Oui. Mais aussi, j'ai un feed-back.

ALAN GREENBERG :

Oui. Moi j'ai pu vous entendre de mon côté. Allez-y Gisella.

GISELLA GRÜBER :

Oui. Parfois, le son est bon sur Adobe Connect, mais pas toujours pour les interprètes ou sur d'autres canaux. Mais Ariel, poursuivez.

ARIEL LIANG :

Merci beaucoup, Gisella. Ariel au micro. Donc pour la revue CCT, nous avons eu un rappel pour ceux qui n'avaient pas voté. Il faut le faire avant la fin du mois de mai.

Point suivant, au niveau de la GNSO, période de commentaire également. Comme vous le savez, il y a beaucoup de personnes de la communauté qui sont en train de développer des recommandations. Maureen dirige ce processus et elle a fourni un résumé là-dessus.

Donc pour le statut actuel, pour toutes les différentes pistes, la piste 2 notamment, je vais mettre sur le wiki plus d'informations avec un lien hypertexte. Et je sais qu'Holly a soumis certaines des réponses qui ont été obtenues.

J'ai vérifié avec le personnel de la GNSO. Ils ne vont pas étendre plus la période de commentaire. Ils vont être très stricts avec la date limite.

Donc voilà, je vais redonner la parole à Maureen ou Alan.

ALAN GREENBERG :

Oui, Alan au micro. Il faut vraiment que les personnes regardent ces commentaires et faces des commentaires, qu'ils répondent à ces

commentaires et disent « Oui je suis d'accord ». Parce que lorsqu'il n'y a qu'une personne qui doit voter – très souvent, il n'y a qu'une seule personne qui vote. C'est un petit peu ça le problème. Donc je ne sais pas comment on peut faire. Mais c'est une question de crédibilité. C'est extrêmement important qu'il y ait des déclarations, pas toujours de la même personne, mais que plusieurs personnes commentent. Ça ne peut pas être la seule personne, la même personne qui commente pour tout et sur tout. Donc c'est très important que vous répondiez plus souvent.

MAUREEN HILYARD :

Oui. J'ai demandé de remettre à plus tard la date limite, de rallonger donc la période pour commenter. Mais, en effet, j'apprécie les personnes qui ont déjà contribué à ces commentaires pour les quatre pistes. Et comme l'a dit Ariel, il a toutes les informations disponibles. Il vous reste quelque jour. Donc s'il vous plaît, lisez les commentaires. Réagissez. Parce qu'il y a eu un résumé qui a été effectué, un court résumé pour avoir un point de vue très rapide sur les questions qui se posent. Et ça, ça va vous donner la possibilité de plus facilement réagir et de fournir vos réponses.

Donc pour l'accord .net, on n'en a pas encore beaucoup parlé. Il y a un débat continu qui se poursuit sur .net et j'aimerais vraiment qu'il y ait plus de volontaires qui fassent un résumé déjà des commentaires parce que ça a été une assez longue discussion. Et donc, c'est parfois difficile de repartir dès le début.

ALAN GREENBERG : Oui. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires à ce sujet ? Sur le gTLD, notamment avant que l'on parle de .net comme le disait Maureen ? Cheryl, allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui. Cheryl Langdon-Orr. Si vous le permettez. J'ai en effet regardé un petit peu ce que faisait ce groupe de travail de PDP. Nous devons nous assurer qu'au niveau des extensions, on reçoit peut-être plus d'informations du personnel. Je crois que ça serait en effet important que nous commencions plus à ce niveau, et que lorsque l'on demande en effet des résumés, qu'on puisse les obtenir. Et je crois qu'on attend un petit peu trop. Le temps s'écoule un petit peu trop et on n'est pas assez réactif. Et Alan, vous êtes bien au micro, l'apparence n'est pas bonne lorsqu'il n'y a pas beaucoup de commentaires sur ces points.

MAUREEN HILYARD : Maureen au micro.

ALAN GREENBERG : Est-ce que vous voulez dire quelque chose ?

MAUREEN HILYARD : Oui. Nous allons essayer de vous rendre quelque chose. Il faudrait tout d'abord lire les commentaires. Je crois que nous avons maintenant assez d'informations pour faire un résumé.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup, Maureen. Alors, j'aimerais mentionner que l'ALAC a beaucoup participé au cours du dernier processus de gTLD. Donc il nous faut absolument participer au processus de développement des politiques et non pas après. Donc ce n'est pas simplement que les gens doivent lire, il faut des commentaires, il nous faut des approbations actives de la part des gens avant de passer au vote. Sinon, nous n'avons pas suffisamment de preuves pour dire qu'effectivement c'est l'opinion de la communauté. Voilà. Je vais rester là-dessus.

Alors, en ce qui concerne l'accord de .net, la discussion récemment a principalement été entre Seun – Seun, qui d'ailleurs est absent malheureusement, aujourd'hui. Mais pour lui donc la valeur– une déclaration sur la valeur des domaines .net, surtout par rapport aux tarifs, ainsi que le montant qu'ils apportent à l'ICANN. Donc ce domaine est différent des autres puisqu'il y a une surcharge ou un surcoût. Et donc, selon Seun, il faut absolument faire un commentaire. Personne d'autre n'a dit la même chose, mais il nous faut prendre une décision là-dessus.

Alors, si vous passez en revue tous les commentaires, vous verrez– donc à mon avis, il y a d'autres domaines qui demandent plus. Je dois noter que ce sont les modalités également de tarification qui ont été affectées.

Ah, donc Sébastien, c'est à vous.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci beaucoup. C'est Sébastien. Je ne me souviens plus où est-ce qu'on en est, mais y a-t-il un groupe ? Le groupe de travail sur les gTLD

nouveaux et anciens s'il est réactivé, fonctionne-t-il ? Je reste persuadé qu'une des difficultés que l'on a pour certains d'entre nous, c'est décrire, décrire, décrire des commentaires. De lire des pages, des pages... parce que tout ça est essentiellement en anglais. Et il serait bien qui il y a un lieu où l'on puisse en débattre, en discuter, échanger les informations. S'il y a déjà des gens qui ont des documents. Donc c'était une question : où est-ce qu'on en est du groupe de travail sur les gTLD.

ALAN GREENBERG :

Merci. En fait, ce point, nous allons en parler un peu plus tard dans notre ordre du jour.

Y a-t-il d'autres commentaires sur la question des politiques ? Nous avons terminé la partie gTLD. Nous y sommes revenus, mais nous sommes sur le .net maintenant. Donc la question, c'est de savoir si on a besoin d'une déclaration sur le .net. Le consensus de ceux qui se sont portés volontaires, c'était donc — moi j'avais dit qu'on n'allait pas l'ajouter, mais que c'était quelque chose qui avait été soulevé par d'autres sur les tarifs, sur les prix. Donc il nous faut savoir si oui ou non nous continuons là-dessus.

Pour l'instant, je vois uniquement une personne qui pense que nous devons faire un commentaire sur la question des prix. Y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent donner leur avis ?

Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alan. En ce qui concerne la question des prix, c'est compliqué. Ce qui me préoccuperait, c'est que l'ALAC commence à entrer dans les détails des structures de prix, de tarification, avec les milliers de TLD. Et donc, à ce moment-là, il faut commencer à regarder chacun des prix de tous ces TLD. Alors je ne pense pas que ça fasse partie du travail de l'ALAC, de s'occuper de cette question des prix de manière très large pour chaque domaine de premier niveau.

Je sais bien que chaque registre à la liberté de choisir le type de modèle commercial, de gestion, avec les différents prix, Obama, augmentation des prix, etc. Il y a certaines limites bien sûr.

Mais pour moi, je ne vois pas bien ce qu'on doit faire. Pour moi, je dirais qu'il vaut mieux éviter ceci.

Par contre, j'ai une préoccupation qui concerne le contrat et son renouvellement automatique, ou alors est-ce qu'il faut passer par un processus de vente et je ne sais pas exactement où nous en sommes là-dessus. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci Olivier. Je peux répondre à ces deux questions assez facilement.

En ce qui concerne le renouveau du contrat, l'ICANN n'a pas de choix. Finalement, il faut négocier en bonne foi avec VeriSign. C'est un contrat renouvelable par rapport aux modalités. Donc c'est sauf si les autorités antitrust se manifestent, qu'il y aura un changement là-dessus.

En ce qui concerne les prix, nous ne considérons pas les prix la plupart des TLD. Les prix, cela ne fait pas partie de la mission de l'ALAC. Dans le

cas du .com, il y a un fait un maximum et VeriSign n'a pas le droit d'augmenter le prix. Et ce prix est relativement bas par rapport à tous les autres TLD. Donc j'ai mentionné le fait qu'en ayant ce prix bas, on a peut-être une compétition qui n'est pas vraiment naturelle. Mais bon, ce n'est pas la question.

Pour ce qui est du .org et du .net, il y a des limites par rapport aux augmentations de prix. Cela fait partie du contrat.

Dans le cas du .net, il y a une limite de pas plus de 10 % d'augmentation par bureau d'enregistrement par an. Et donc, c'est là-dessus que nous avons des questions. Donc bien évidemment, nous ne considérons pas tous les TLD et leurs prix.

Je passe la parole maintenant à Harold.

HAROLD ARCOS : Vous m'entendez ?

ALAN GREENBERG : Oui. Oui. Allez-y, Harold.

HAROLD ARCOS : Alors, merci encore une fois, Alan. Ce qui concerne le prix, je suis d'accord avec Olivier. Mais j'aimerais quand même mentionner la chose suivante. On devrait également se préoccuper de la question d'accessibilité. Le prix ne doit pas être inaccessible, en fait. Il ne doit pas être difficile pour les utilisateurs. Vous savez, les gTLD représentent des

opportunités pour des pays tels que le nôtre. Donc c'est un outil de développement pour nous. Comme le sondage sur le marché nous l'a montré, en Amérique latine, il y a de gros enjeux dans ce domaine, de grands obstacles. Donc en tant qu'ALAC, peut-être que nous devrions soulever à quel point ceci est important, même si on ne fixe pas les prix. Il est peut-être bon pour nous de parler par exemple de la large bande qui ne doit pas dépasser 5 USD pour des raisons d'accès à l'Internet. Donc c'est le genre de choses que nous pouvons étudier. Nous pouvons donner nos recommandations sur ceci. Donc les prix ne doivent pas être inaccessibles pour nos utilisateurs. Je crois que c'est important en matière d'accès.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup. Comme je le disais, nous avons le .com qui est fixé à un prix bas, qui ne peut pas augmenter avant, je crois, 2024.

Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Alors, deux petites choses, rapidement. En ce qui concerne la question des prix, pour moi, il est intéressant que l'on regarde les 5 USD, 7 USD, etc., alors que nous savons tout à fait qu'en ce qui concerne le .net et le .com, il n'y a pas de noms vides non enregistrés. Ils sont tous vendus à des prix beaucoup plus élevés, des centaines, voire des milliers de dollars. Donc c'est vraiment amusant de regarder ça, de se dire que si on veut un nom qui ne coûte pas cher, peut-être qu'on pourrait simplement regarder certaines alternatives. Je sais que le .xyz s'il y a des centaines de dollars. Donc pour moi, voilà en matière d'accessibilité.

Mais ce qui m'inquiète, c'est ce que vous avez mentionné tout à l'heure, Alan. La question de l'antitrust et la question de la compétition et d'avoir un contrôle sur le marché. Le .net et le .com sont les gTLD les plus importants. Nous avons également cette société unique qui a le .web en plus.

Donc bien sûr que l'ALAC n'est pas responsable de la concurrence, mais ce qui me surprend c'est que les membres ne parlent pas à leur gouvernement. Parce que, en fin de compte, c'est au gouvernement d'étudier cette question et de déterminer qui effectivement il y a un acteur qui contrôle le marché. C'est étrange, n'est-ce pas ?

ALAIN GREENBERG :

Oui, c'est étrange, mais nous ne pouvons pas vraiment maîtriser cette question. Ceci étant, les grands bureaux d'enregistrement proposent pour beaucoup d'entre eux des domaines 99 centimes pour la première année. Donc c'est quand même intéressant. Il y a beaucoup de propositions qui sont intéressantes.

Alors, Harold, est-ce que vous souhaitez reprendre la parole ? Non. Il semble que non. Ariel, c'est à vous. Donc nous devons terminer là-dessus parce que nous n'avons plus de temps.

ARIEL LIANG :

Merci, Alan. Alors juste pour clarifier, avons-nous pris une décision sur ce commentaire public ?

ALAIN GREENBERG : Non. Mais il semblerait que les gens souhaitent commenter sur la substance du contrat. Donc doit-il y avoir une augmentation de 10 % au maximum ? Et je pense, entre les personnes qui vont rédiger et le président, nous allons pouvoir arriver à une décision sur la base de notre discussion.

ARIEL LIANG : Merci, Alan. Ensuite, recommandation d'améliorer la recevabilité SO/AC. Donc Alan a rédigé une déclaration qui a été affichée sur le wiki. Et donc je vais ouvrir la période de commentaire en fin de semaine au plus tôt avant la fin de la semaine puisque nous devons terminer ceci d'ici vendredi. Donc nous allons donner quelques jours aux gens pour lire et soumettre des commentaires.

Alan, vous voulez ajouter quelque chose ?

ALAIN GREENBERG : Oui. J'ai rédigé un commentaire qui, en grande partie, est basé sur les commentaires que j'avais faits dans le wiki il y a plus d'une semaine. J'avais apporté un changement supplémentaire. Le SSAC a fait un commentaire qui, à mon avis, était intéressant. Je l'ai incorporé. Donc la recommandation avait suggéré que l'ATRT devait revoir chaque SO et chaque AC pour voir si, de fait, les mères pratiques avaient été mises en place.

Ce que j'ai suggéré, c'est qu'on devait ajouter ceci à la liste des ATRT — pardon, qu'il ne fallait pas l'ajouter à la liste parce qu'ils ont déjà beaucoup de choses à faire. L'ATRT a une mission ouverte de revoir tout

ce qui est nécessaire, mais donc l'idée c'était de ne pas ajouter de travail à une liste déjà chargée. Les révisions cycliques sont suffisantes pour s'occuper de ces questions. Donc voilà fait le commentaire supplémentaire. Alors je ne sais pas s'il y en a d'autres.

S'il y en a d'autres, mettez-les sur le wiki parce que nous devons terminer notre travail là-dessus. Ensuite, Ariel.

ARIEL LIANG :

Merci, Alan. Donc révision des procédures ICANN pour s'occuper des litiges en matière des lois sur la vie privée. Donc je sais que les RALO — donc il y a une déclaration.

ALAIN GREENBERG :

Oui. Il y a eu des commentaires qui étaient rédigés, suggérés par Christopher Wilkinson. Et Olivier les a affichés sur le wiki. J'ai posé un certain nombre de questions là-dessus. Personnellement, le commentaire, tel qu'il existe actuellement, dit qu'il faut que nous fassions quelque chose. Mais à mon avis, on ne sait pas exactement ce qu'il faut faire. Ce n'est pas très clair. La suggestion de Christopher n'est pas entièrement claire.

Nous avons plusieurs mains levées. Je crois — je ne sais pas si Harold souhaite toujours prendre la parole si c'est une ancienne main. Dites-le-nous, sinon, je donne la parole à Olivier entre-temps.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Alan. Je voulais simplement mentionner deux choses. Premièrement.

Alors, Premièrement, merci pour cette réponse à Christopher. C'est moi-même qui ai mis ce commentaire sur la page wiki. Donc j'informerai Christopher de cette réponse et puis ensuite, on pourra engager la discussion un peu plus avant.

Mais par rapport à une question plus large, nous utilisons ceci comme une déclaration, par rapport donc au conflit. Et puis, il y a également le cadre d'interprétation sur les droits. C'est donc un pilote, un test de nos ALS. Comme vous le savez, nous avons établi une liste de structures At-Large, d'expertises des structures At-Large. Nous avons donc mis tout ceci dans un tableau et nous avons ciblé les deux déclarations. Nous avons contacté les ALS qui précédemment ont manifesté un intérêt, qui se sont déclarées experts dans ce domaine ; il y en a deux. C'est quelque chose que nous avons fait hier, donc il va falloir attendre un petit peu leur réponse.

Et donc, il y a quand même quelques ALS qui nous ont dit merci et qui nous ont dit « Nous allons voir et nous allons répondre ». Je ne peux pas encore vous donner de réponse, mais nous devrions rapidement avoir de l'information. Donc nous avons lancé ce processus en fait d'implication des ALS, sur la base de leur expertise en les incorporant dans le travail.

ALAIN GREENBERG : Merci, Olivier. Oui c'est en effet un point très important. Il y a une bonne participation des ALS européennes, me semble-t-il, mais il faut

également être prudent. Il y a beaucoup d'intérêt en Europe sur le respect de la vie privée. Il y a des lois qui font en sorte que ces vies privées soient respectées. On ne doit pas seulement donner le point de vue européen dans notre réponse, mais on doit bien indiquer un point de vue global, mondial. Donc c'est un bon signe que les ALS s'intéressent, mais il ne faut pas avoir un commentaire qui ne représente que l'Europe parce que c'est un environnement juridique qui est également très différent.

Eh bien, est-ce que nous pouvons avoir confirmation que Sébastien – on ne vous entend pas, Sébastien. Vous avez la parole. Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci beaucoup. En ligne, deux choses. La première, excusez-moi d'être un peu en retard sur le sujet précédent sur l'*accountability* des SO/AC. Il ne faut pas qu'on oublie un des éléments qui avaient été discutés au dernier ATLAS, au sommet des ALS, et il est depuis discuté ici à ALAC, qui est celui d'avoir un endroit où il y a une revue systémique de l'ensemble de l'organisation. Comme cela n'existe pas aujourd'hui, il est important que l'ATRT le prenne en compte, me semble-t-il.

La deuxième chose, peut-être que c'est parce que j'écoutais en français. Mais j'étais très étonné de la remarque d'Alan sur il ne faut pas que ça soit la position des Européens. Mais je viens de voir ce qu'Olivier vient d'écrire. C'est tout à fait en ligne avec ce que je pense [inaudible] les trois autres régions apportent leur contribution. Si ça balance du côté des Européens parce qu'ils ont plus de compétences ou plus travaillé sur

le sujet, je dirais tant pis pour le reste du monde. Mais d'une certaine manière, on ne peut pas à la fois vouloir qu'il y ait des ALS qui s'impliquent et dire, « Ah ben, non ! Comme vous êtes Européens et vous avez un statut particulier, on ne peut pas prendre ça en compte ».

Je sais que ça n'était pas le fond de la pensée d'Alan, mais c'est ce que j'ai entendu moi dans l'expression. Donc, attention. Accueillons avec intérêt tout ce que les ALS vont nous dire. Et j'espère qu'il y aura des ALS dans d'autres régions qui vont contribuer. Merci.

ALAIN GREENBERG :

Oui. Pour être bien clair à ce sujet, s'il y a une seule partie de la communauté et qu'ensuite il y a un vote, ça devient une déclaration de l'ALAC. Moi, ce que je veux, c'est qu'il y ait des différences, que toutes les différences soient reflétées. On ne veut pas de déclaration qui soit adoptée sans prendre en compte les autres régions. Il y a également un risque de rejet au niveau de l'ALAC si les points de vue de toutes les régions ne sont pas représentés.

Donc Ariel, je vous redonne la parole.

ARIEL LIANG :

Oui. Il y a un commentaire supplémentaire qui est ouvert pour la protection des NGO, et cela va se terminer le 10 juillet 2017. Donc le consensus de la GNSO pour la protection des IGO et des INGO.

ALAIN GREENBERG :

Moi j'ai une opinion personnelle à ce sujet. En 2014, nous avons travaillé. Il y aura une mise en œuvre. Ensuite, il n'y a pas eu de grandes conséquences à cela. C'était principalement pour la Croix-Rouge et le nom du Comité international olympique. Le concept est important pour la Croix-Rouge, bien évidemment, mais ça n'a pas un impact fort. C'est très émotionnel comme décision. Les personnes qui font de l'hameçonnage, qui font de faux sites web, n'utilisent pas exactement le même terme.

Donc je ne pense pas qu'on a commenté à ce sujet. Je crois que le problème a déjà été réglé il y a de cela plusieurs années et ça n'a pas véritablement de conséquences pour les utilisateurs finaux.

Donc je ne sais pas. Si quelqu'un a une opinion plus forte et veut faire un commentaire à ce sujet, donc il faut le faire savoir rapidement si c'est le cas. Sinon, ça me satisfera complètement qu'on ne fasse pas de commentaires à ce sujet.

Est-ce que quelqu'un a un commentaire pour que l'on passe au point suivant de l'ordre du jour ? Ariel nous a indiqué que c'était le dernier point.

Donc nous allons passer à l'analyse des dossiers de demande des ALS et donner la parole à Ervin.

ERVIN ERDOĞDU :

Oui. Nous avons 224 ALS dans 100 pays. Nous avons récemment certifié le chapitre sénégalais de l'Internet Society. Nous attendons également plus d'informations sur la fondation arménienne Armix. Et nous avons

[inaudible] travaillé sur les logiciels [inaudible] et sur le chapitre de l'Internet Society du Paraguay.

ALAIN GREENBERG : Des commentaires ? Donc nous allons pouvoir passer au point suivant. Nous allons passer aux rapports. [Inaudible].

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Donc en ce qui concerne l'engagement,

INTERPRÈTE : Nous avons des interférences sur la ligne.

ALAIN GREENBERG : Oui, excusez-moi Dev. Nous avons eu des problèmes d'interférence et nous avons de la musique qui a couvert votre voix. Désolés.

GISELLA GRÜBER : Désolée. Désolée de ce problème. Dev [inaudible].

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Nous avons créé donc un espace wiki pour ces stratégies, pour le CROPP, ce qu'on appelait autrefois le CROPP au niveau formel, pour l'engagement, donc, des parties prenantes au niveau mondial, avec toute l'équipe. Donc cette semaine, avant qu'il y ait un déplacement qui puisse être soutenu par CROPP. Donc c'est à la mi-juillet 2017 que l'on doit approuver ce plan. Donc 2017. Nous devons travailler en juin 2017.

Donc nous devons travailler beaucoup utilisant cette date limite de la mi-juillet. Et une grande partie du travail doit se faire en juin.

ALAIN GREENBERG :

D'autres commentaires ? Merci beaucoup, Dev. Donc je suis content que l'on travaille maintenant avant que l'on soit déjà dans l'année fiscale suivante.

Donc je crois que ça s'appelle CROP. On l'appelle toujours CROP, mais pas CROPP. C'est ce que disait Harold.

Donc je ne vois pas d'autres – je n'entends pas d'autres commentaires. Nous allons passer à l'analyse d'At-Large. Je vais donner la parole à Holly ou à Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR :

Oui. Oui c'est Cheryl au micro. Oui. Holly n'est pas présente aujourd'hui. Oui. Merci beaucoup.

Donc j'aimerais faire une petite mise à jour sur l'analyse de l'ALAC. Il n'y a pas énormément de choses nouvelles à dire, mais réitérer un peu ce qui avait déjà été dit lors de la révision. Nous avons fait partie du groupe de travail qui s'est penché plus particulièrement là-dessus. Nous avons travaillé à accepter, rejeter, présenter les propositions qui avaient été faites et ce qui peut être mis en œuvre à l'avenir. Donc la prochaine étape du processus.

Et nous avons maintenant à l'écran une présentation. Je suis désolée un petit peu de la lenteur que nous avons poursuivre les transparents sur

l'écran. Donc nous allons voir avec le personnel et avec un nouveau membre du personnel qui va nous aider à travailler parce que nous passons suivante. Ça va nous donner la possibilité de mieux s'organiser pour notre travail, et donc de délivrer pour la phase suivante, pour travailler au niveau de tout l'ALAC.

Donc vous voyez ce que vous avez à l'écran. Il y a déjà eu un travail qui a été effectué pour la prochaine phase. Nous allons avoir des interactions à Johannesburg, nous allons passer cela en revue et nous allons préparer la prochaine phase.

Oui. Je vois que c'est [Nika] Farzinnia qui est cette nouvelle personne.

HEIDI ULLRICH :

C'est Nekar Farzinnia qui est ce nouveau membre du personnel qui va nous aider et va faire la liaison pour la prochaine phase à At-Large et la prochaine phase de la révision d'At-Large.

CHERYL LANGDON-ORR :

Donc nous allons faire connaissance et travailler ensemble le 24, lors d'une téléconférence. Nous allons produire un document de travail ensemble pour la prochaine phase de cette révision.

ALAIN GREENBERG :

Oui. Oui, il y a une autre commission qui n'existe plus puisqu'on parlait de janvier 2015. Je ne sais pas pourquoi on nous montrait ce transparent de janvier 2015. Ce n'était pas très pertinent. Mais ça, c'est une commission évidemment qui n'existe plus, qui a terminé son travail

puisque – je ne sais pas si c’était un effet visuel qu’on essayait d’obtenir – nous ne sommes plus en janvier 2015.

Je ne sais pas si vous avez des commentaires à faire. Moi j’ai des points de vue personnels que j’ai notés pour répondre aux recommandations qui ont été faites à la suite de la révision de l’ALAC. Donc n’hésitez pas à les lire et à me donner en retour sur ce que j’ai indiqué. Ça serait très intéressant pour moi de voir ce que vous en pensez. C’est mon avis personnel. Ce n’est pas l’avis du groupe de travail.

Donc les téléconférences, comment rendre ces téléconférences, comme ça téléconférences, plus efficaces. J’aimerais prendre quelques minutes pour réfléchir à cela et savoir si ça vous est utile, ces téléconférences. Comment on peut les rendre plus efficaces ? Je sais qu’aujourd’hui, nous n’avons pas beaucoup de personnes qui sont présentes, dont comment est-ce qu’on peut avoir une meilleure assiduité, une meilleure participation.

Je vois que les autres SO et AC ont parfois des participations plus importantes, plus de membres travaillent dans les téléconférences mensuelles d’autres groupes. Donc je crois qu’on peut faire mieux. On essaie de parler des thèmes qui sont les plus actuels, les plus importants pour le moment. Donc est-ce que ce sont des téléconférences ennuyeuses ? Efficaces ? Qu’est-ce que vous en pensez ?

Donc je vous donne la parole, mais on doit continuer à réfléchir à cela. Donc si quelqu’un a des points à soulever au sujet des téléconférences. Donc je vois que Tijani lève la main et je vais lui donner la parole.

Tijani, on ne vous entend pas. Tijani a demandé la parole. On ne l'entend pas. Tijani, peut-être que votre micro était –

TIJANI BEN JEMAA : Voilà. Vous pouvez m'entendre ?

ALAIN GREENBERG : Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Voilà. Très bien. C'est bon. Merci beaucoup, Alan, de me donner la parole. Oui vous avez raison. Il y a ce problème de l'heure, déjà, et du temps que cela prend évidemment. Nous avons donc des archives de toutes nos réunions et nous savons à quelle heure on va trouver un maximum de participants de disponible. Mais évidemment, je ne vais pas dire qu'il y a des gens qui ne sont jamais présents, mais il y a des personnes qui tout simplement ne viennent pas à ces téléconférences, ne sont pas présentes.

Et excusez-moi, moi je crois que tout le monde n'est pas présent au bon moment et ce qui me préoccupe, c'est par rapport aux autres membres des communautés régionales. Ça dépend des régions où travaille l'ALAC. C'est un gros problème. On en a déjà parlé. Mais on n'a jamais trouvé de solution véritablement. Je me rappelle lorsque j'ai commencé, on parlait des barrières linguistiques et ainsi de suite. Mais je crois que plus on progresse – et je crois qu'il y a quelque chose d'autre qu'on n'a pas encore identifié.

Je crois que c'est véritablement un problème important en effet. Il faut en parler plus.

ALAIN GREENBERG :

Effectivement, nous avons plus de membres que nous n'avons jamais eus lors de ces appels. Il faut quand même le noter. Mais c'est vrai que ça ne suffit pas nécessairement.

Pour ce qui est des personnes qui ne viennent pas aux réunions, qui n'assistent pas à ces réunions ; nous en faisons maintenant le suivi. Donc nous avons une liste que nous avons commencée il y a plusieurs mois et que nous affichons. Je crois que c'était l'année dernière. Je n'ai pas entendu de commentaires par rapport à ça, mais je vous suggère d'aller voir parce que c'est important.

Y a-t-il d'autres commentaires autres que celui de Tijani là-dessus ?

Je vois que Rinalia est avec nous maintenant. Bienvenue, Rinalia.

S'il n'y a pas d'autres commentaires, nous allons passer au point suivant. Mais c'est quand même une question importante. L'ordre du jour est en grande partie établi par moi-même et Heidi, et donc bien sûr que nous écoutons les demandes. Mais en fait, les demandes il n'y en a pas beaucoup donc pour l'instant, nos réunions sont surtout centrées sur ce qui à notre avis important, sur la base des sujets d'actualité.

Alors, j'ai l'impression que la révision At-Large apparaît deux fois à l'ordre du jour ; point 7 et point 10. Je n'avais pas vu ça lorsque nous avons écrit notre ordre du jour. Donc nous avons gagné cinq minutes gratuites.

Alors, l'ICANN59. Je passe donc la parole à Gisella.

GISELLA GRÜBER :

Merci, Alan. Alors je vais afficher le document qui a été envoyé sur la liste générale hier. C'est donc l'emploi du temps principal pour l'ICANN au jour d'aujourd'hui. Alors, un petit instant. Voilà. Type de patience. Je vous l'affiche.

Alors je ne sais pas si certains l'ont reçue par e-mail hier soir. Attendez. Excusez-moi, j'ai un problème avec le document. Ça arrive.

J'ai un petit problème technique, encore une fois je m'excuse. Mais ça va venir.

Bon. Ça ne fonctionne pas. Désolée, ça ne marche pas. Je vais donc vous le décrire oralement. Alors pour ceux qui ont reçu le document, n'hésitez pas à l'ouvrir sur votre écran personnel.

ALAIN GREENBERG :

Gisella, je vous interromps. Pendant que vous essayez d'afficher les documents, je vais quand même parler de quelque chose. Hier, nous nous sommes rendu compte que l'organisation de sensibilisation prévue par AFRALO avec certaines universités locales, qui avait donc été prévue pour jeudi après-midi n'avait pas fonctionné parce que, apparemment, les étudiants seront en pause pour aller en vacances et donc ils ne seront pas présents. Et donc, nous essayons de voir. Nous attendons encore confirmation. Nous sommes en train de voir si nous pouvons déplacer cet événement le lundi. Alors il y aura un conflit avec la séance des leaders régionaux de l'ALAC.

Donc, au lieu que les gens passent deux à trois heures en réunion avec les étudiants, il y aura en fait des personnes qui entreront et qui sortiront un petit peu rapidement. Mais nous allons faire au mieux pour cette séance de deux à trois heures sans avoir trop de conflits pour les personnes qui doivent participer à la séance de sensibilisation.

Cela veut dire également qu'il y aura un problème d'interprétation. Nous ne pouvons pas avoir l'interprétation pour cette séance. Donc cela veut dire que même si nous avons prévu d'avoir tous les représentants ALS AFRALO à cette séance, étant donné que nous n'aurons pas l'interprétation en français, nous ne pourrons pas le faire. Ça, c'est quelque chose qui est arrivé absolument à la dernière minute, mais nous n'avons pas trop le choix. Nous allons faire notre possible avec ça. Voilà.

Je vous repasse la parole, Gisella. C'est à vous.

GISELLA GRÜBER :

Merci beaucoup, Alan, pour cette information. Alors, nous avons solutionné le problème technique. Ce que vous voyez sur Adobe Connect, c'est l'emploi du temps préliminaire. Il n'est pas finalisé pour l'ICANN59.

Donc je vais vous amener au début officiel de l'ICANN59, donc le lundi 26 juin. Le dimanche, il y a réunion du CCWG. CCT également, La sécurité, stabilité et résilience – équipe de révision. Ça, c'est pour dimanche.

Alors, pour lundi. Je vais donc vous donner la possibilité d'avancer de votre côté. Nous allons nous retrouver dans la salle 4. Ce sera également la même chose pour mardi, lorsque nous aurons la séance de renforcement des capacités des ALS AFRALO. De huit heures à neuf heures, également, une autre séance. Mercredi, nous avons la cession de renforcement des capacités avec la *task force* technologie.

Comme je disais, j'ai envoyé ceci à la liste interne de l'ALAC hier soir. Je n'ai pas eu de commentaires jusqu'à présent, sauf pour Holly qui a confirmé avoir reçu le document. Alors, je vais décrire les sessions qui sont prévues. Donc lundi soir —

Attendez. Je reviens en arrière. Le format du forum public à Helsinki, c'était que chaque soir, en fait, nous avons une sorte de networking le soir, qui permettait à tout le monde de se retrouver dans le foyer. Et à Johannesburg, ça sera exactement la même chose. Parce que le lundi soir, nous aurons une soirée avec accueil par l'Afrique du Sud, la troupe de l'Afrique du Sud. Nous ne savons pas encore où, mais en principe c'est ouvert à tous. À tous les participants.

Le mardi, de 6 h 30 à 8 heures, nous avons le programme des boursiers, avec donc un anniversaire de 10 ans du programme. Ensuite, soirée d'après, le showcase, de 6 h 30 à 7 heures. Et en parallèle, nous aurons un cocktail de networking. L'idée, c'est en fait que le showcase AFRALO aura lieu de 6 h 30 à 7 heures dans la salle ALAC avec l'interprétation, et ensuite, nous irons dans le cocktail. Nous irons tous au cocktail avec les boissons, etc.

Ensuite, le cocktail de conclusion, de 6 h 30 à 8 heures. Alors je ne sais pas s'il y a des questions dans l'Adobe Connect, je ne les ai pas encore vus. Donc voilà pour mes commentaires sur l'emploi du temps. Je ne sais pas si Alan ou Heidi ont quelque chose à rajouter.

ALAIN GREENBERG :

Non. Je n'ai rien à ajouter. Il y a un commentaire sur le chat par rapport au sous-comité Sensibilisation et engagement, s'ils sont impliqués dans les questions locales. Donc je pense que les gens n'ont pas fait d'autres commentaires que ça.

Donc il semblerait, en tout cas, que cette réunion sera difficile en matière d'emploi du temps. Nous avons neuf heures de réunions At-Large et leaders régionaux plutôt que ce qu'on a en principe, qui est de 12 heures. Et sur deux de ces heures, il y aura en plus un conflit avec une séance de sensibilisation et engagement. Alors ce n'est pas extraordinaire. Mais bon, c'est comme ça.

Sébastien, allez-y. Vous avez la parole. C'est à vous Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci beaucoup. Sébastien. Alors une question, si j'ai bien vu la proposition d'agenda. Toutes les fins d'après-midi 15 heures à 18 heures, il y a une session où tout le monde se retrouve ? Est-ce que c'était une bonne compréhension ou est-ce que j'ai loupé quelque chose ?

ALAIN GREENBERG :

Gisella, je crois que Sébastien parle des séances intercommunautaires qui, en grande partie, ne seront pas imposées. C'est ça ? En grande partie, ce sont des questions pertinentes pour l'At-Large. On a choisi de ne rien faire d'autre. C'est quelque chose qu'on a mentionné il y a deux semaines au sein de l'ALAC, à savoir qu'effectivement on avait bien collectionné les bonnes sessions. Je crois que cela répond à la question de Sébastien. Je ne suis pas très sûr, en fait.

Cheryl a levé la main. Peut-être qu'elle a quelque chose à ajouter là-dessus.

CHERYL LANGDON-ORR :

Merci, Alan. Alors, excusez-moi, j'aurais dû lever la main plus tôt, mais en fait, je suis en attente sur un autre appel. Donc j'ai en fait deux casques, un pour chaque oreille. C'est un peu complexe.

Mais bon, par rapport – j'ai une question pour Gisella. Je revoyais un petit peu l'ordre du jour tout à l'heure, et par rapport à la GNSO, son emploi du temps tel qu'il apparaît sur ce tableur, donc on a parlé des blocs.

Il y a un problème de son, là. Apparemment, je ne sais pas si c'est ma ligne. Alors, je reprends.

Je crois que c'est le mercredi matin, semble-t-il. La GNSO – écoutez, il y a vraiment un bruit qui est gênant.

INTERPRÈTE : L'interprète excuse. Nous ne pouvons pas continuer. Nous n'entendons absolument rien.

ALAIN GREENBERG : Il semblerait que les lignes de Gisella et de Cheryl sont inaudibles. Nous essayons de voir ce qui se passe.

GISELLA GRÜBER : Apparemment, il y a quelqu'un qui s'est mis sur Adobe Connect. Que nous essayons – son micro, en fait, pose problème. Alors j'étais obligée de déconnecter Isaac Maposa parce qu'il avait de gros problèmes de micro.

CHERYL LANGDON-ORR : Très bien. Merci. Alors, Alan, merci. Alors je reviens à ma question donc. Je me souviens, avant, avec l'emploi du temps en bloc, la discussion de la GNSO sur les nouveaux gTLD qui intéressent bien sûr beaucoup de communautés, devait avoir lieu à un moment qui fonctionnait bien pour tout le monde. Et j'essaye de voir si c'était toujours le cas, mais je ne vois plus ce thème sur le calendrier. Donc je ne sais pas où c'est passé. Donc j'aimerais bien savoir si ce que nous avons à l'écran est exact en ce qui concerne la GNSO, parce qu'il y a plusieurs choses. Par exemple, le programme des procédures ultérieures pour les nouveaux gTLD. Donc, s'assurer qu'il n'y a pas de conflit. Moi je croyais que c'était le matin, le matin où il n'y avait pas de possibilité de conflit. Alors c'était ça l'idée au début.

Alors, la raison pour laquelle c'est important pour moi, je pense que de toute façon Gisella va devoir vérifier auprès de la GNSO, mais ce qui est important, c'est que la GNSO avait demandé le conseil de la GNSO, et donc pour moi-même, j'avais donc demandé à ce que nous puissions rassembler la communauté dans la salle GNSO pour que la discussion soit plus intéressante, plus complète. Voilà. Donc ça, c'est la première chose.

Et puis j'aimerais également rappeler à tout le monde que si vous n'êtes pas occupés par autre chose, participez aux discussions sur les politiques de la GNSO. C'est très important. Voilà. Maintenant je repasse à mon oreille gauche.

ALAIN GREENBERG :

Merci, Cheryl. Je crois que Gisella et moi nous allons devoir en parler après l'appel. Certes, il y a le PDP gTLD donc qui a indiqué. Pour certains, nous allons y participer. Il y a une séance intercommunautaire sur les extensions géographiques. Moi je n'étais pas au courant des discussions générales sur le PDP gTLD, en dehors de la réunion. J'imagine bien qu'il y avait une réunion GNSO un moment. Mais, pour moi, je ne savais pas que c'était une réunion à laquelle nous étions invités ou que nous essayons de réserver en conflit. Donc je ne vois pas trop. Je ne suis pas au courant de ce dont vous êtes en train de parler. Donc il y a des séances qui ne sont pas publiques et on ne peut pas tout prévoir. C'est évident.

Gisella, c'est à vous.

GISELLA GRÜBER :

Merci, Alan. Alors je voudrais clarifier quelque chose. Encore une fois, ceci reflète tout ce qui a été soumis, toutes les réunions qui ont été demandées. Donc le mercredi, de 8 h 30 à 12 heures, il y a le groupe de travail PDP des procédures ultérieures des nouveaux gTLD de la GNSO. Donc il y a AFRALO, renforcement de capacités et partie I, partie II.

Alors, lorsqu'il y a des séances internes de la GNSO, nous ne le mettons pas forcément dans l'emploi du temps. Effectivement, nous regardons de près l'emploi du temps de la GNSO. Il y a eu beaucoup de changements. Et lorsque nous constituons le calendrier At-Large, nous prenons en compte la dernière version de l'emploi du temps de la GNSO et nous voyons à ce moment-là. J'espère que c'est utile.

ALAIN GREENBERG :

Merci, Gisella. Et ça confirme un petit peu ce que je disais. Nous ne savons pas exactement ce qui se passe dans les discussions internes de la GNSO. Et c'est la première fois que j'entends dire qu'il faut réserver un bloc.

Sébastien, vous aviez la main levée et vous l'avez baissé. Est-ce que vous souhaitez toujours parler ou non ? Sébastien, souhaitez-vous parler ? Non ? Alors, Cheryl, peut-être que vous pouvez envoyer davantage d'informations à Gisella pour qu'on voie un petit peu quel est le problème. Je suis un petit peu perdu, en fait.

Donc est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Sinon, on redonne la parole à Gisella.

GISELLA GRÜBER : Je n'ai rien d'autre à dire pour le moment. J'aimerais donc donner la parole à Heidi.

ALAIN GREENBERG : Oui, Heidi, allez-y.

HEIDI ULLRICH : Oui. Merci beaucoup, Gisella, vous avez tout présenté. Je n'ai pas d'autres commentaires à faire. Nous allons travailler plus précisément à l'ordre du jour de Johannesburg.

ALAIN GREENBERG : Nous allons revenir au point 9. J'avais oublié le point 9. J'en suis désolé. Donc c'est le redémarrage du groupe de travail sur les problèmes d'enregistrement des nouveaux gTLD. Donc ce sont les groupes qu'on essayait de redémarrer plusieurs fois. On n'a jamais réussi à le faire. Au niveau des gTLD, nous avons essayé de nommer des coprésidents. Mais avant qu'on ne travaille à l'assiduité, un des coprésidents à démissionner et l'autre personne a « dit je ne peux pas faire cela seul ».

Donc trouver des présidents à ces groupes de travail ne fonctionne pas très bien apparemment. Ce que j'ai décidé de faire, et j'aimerais savoir ce que vous en pensez, je n'ai pas beaucoup passé de temps là-dessus, mais je fais une déclaration d'intention, une *mission statement*, donc je crois qu'il faut bien définir la mission de ces groupes de travail. Ce qui est important est donc de veiller à obtenir des personnes qui se joignent à ce groupe de travail sur la base de cette mission.

Et ensuite, une fois qu'il y aura un petit groupe qui pourra nommer son président ou présidente, et je crois que ça sera utile, ils pourront réviser leur mission un petit peu plus tard s'ils le désirent.

Mais je pense que ça serait utile si on diffusait largement cette mission, comme l'a dit Sébastien un petit peu plus tôt, et comme je l'avais déjà pensé. Ce n'est pas bon si nous avons si peu de personnes dans les groupes de travail qui travaillent au WHOIS, aux nouveaux gTLD. Nous avons véritablement de parler largement de ces problèmes et en effet que tous les points de vue soient représentés.

Donc nous avons beaucoup parlé des groupes de travail dans la révision, dans le document de révision d'At-Large. Ils sont importants ces groupes de travail, mais il faut qu'ils se réunissent. Il faut qu'ils travaillent effectivement. Et il faut qu'ils bénéficient d'une bonne participation.

Donc est-ce que c'est un point de vue qui vous intéresse, donc, de définir ses missions comme vous l'avez à l'écran ? Je vois que Sébastien veut prendre la parole, donc je vais donner la parole à Sébastien. Vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci beaucoup. Sébastien. Donc merci, Alan de me donner la parole. Comment dire en anglais ? *Well done*. Merci pour cette proposition. Je pense que c'est très utile. Et je voudrais suggérer que lorsqu'on recherche la présidence de chacun de ces groupes de travail, on soit clair qu'on ne lui demande pas de suivre in extenso tout ce qui se fait ailleurs sur le sujet. Mais si

je peux prendre comme exemple Olivier qui préside un groupe de travail sur ICANN dans le futur, il fait en sorte de coordonner ce que les uns et les autres ont appris dans les différents groupes et de permettre ces échanges. Et lui-même ne participe pas à tous ces groupes. D'accord, il en a déjà beaucoup trop. Mais si on cherche quelqu'un et qu'on lui demande d'en faire beaucoup, on aura du mal. Parce que je crois que c'est intéressant de préciser aussi le profil des gens qu'on aimerait avoir dans ces groupes. Ceux qui participent à un ou deux travaux faits par la GNSO ou par les ccTLD, la ccNSO. Puis qu'il nous faudra un ou une *chair* qui soit la coordinatrice et le coordinateur, et non pas le sachant qui sait tout et qui peut parler de tout.

Mais encore une fois, Alan, merci beaucoup pour ce document. Je pense qu'il peut être très utile à la réflexion de l'ensemble des participants à At-Large. Merci.

ALAIN GREENBERG :

Merci beaucoup, Sébastien. Je noterais que lorsqu'on a demandé des présidents et des présidentes, on avait des bénévoles et des volontaires uniquement pour les gTLD. Des personnes qui n'avaient pratiquement pas d'expérience. Ils étaient prêts à participer, mais ce n'était absolument pas les spécialistes de la question. Donc on n'a pas demandé, en effet, comme prérequis d'avoir une grande connaissance du sujet. Il faut en effet que ça soit des personnes qui président les

réunions, qui sont en mesure de diriger un petit peu le groupe, de l'aider, de le conduire. Donc c'est une bonne perception.

Olivier a demandé qu'on ne synchronise pas le document pour qu'on puisse le lire avec des caractères plus gros. Donc je ne vais pas avoir une longue discussion sur le contenu de ce document, mais dans la semaine à venir, si vous avez des choses à dire sur ce sujet, n'hésitez pas à commenter. On peut le réviser.

Olivier, vous vouliez prendre la parole. Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Je suis tout à fait d'accord avec Sébastien. Le président ou la présidente sont là pour que les groupes se réunissent, pour coordonner les groupes. Ils n'ont pas besoin de tout suivre, de suivre tous les groupes, de suivre tous les sujets d'une manière très spécialisée. Et il y a tous ces PDP à analyser. Mais moi je crois qu'il faut suivre évidemment, mais tout est sur le site web par exemple de la GNSO, dans le cadre de la GNSO. Donc il est facile de lire des rapports assez régulièrement et de s'informer d'un sujet. D'avoir un point de vue de haut, avoir une vue d'ensemble de la question. C'est ça qui compte lorsqu'on est présidente ou présidente d'un groupe de travail. C'est s'assurer que le travail se fait dans le groupe, au sein du groupe, que les réunions se tiennent, qu'il y ait des téléconférences, que l'on se retrouve, et faire en sorte que le groupe existe véritablement.

Nous avons des personnes dans nos communautés qui sont très intéressées et qui peuvent intégrer à des groupes de travail et informer au sein du groupe de travail ce qui est fait et ce qui existe, informer de la situation.

Donc si vous n'avez qu'un seul groupe de travail, je crois que ça ne représente pas une somme de travail énorme. C'est un travail de communication qui prend quelques heures par semaine poursuivre le groupe, s'assurer qu'il se réunit et qu'il avance. Merci.

ALAIN GREENBERG :

Merci, Olivier. Donc en effet, on ne demande pas une connaissance particulière, mais il y a des personnes quand même qui ont démissionné rapidement. Donc je crois qu'on aura besoin de trouver de nouveaux bénévoles.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Un dernier point que je voulais ajouter. Je suis très informée des personnes pour qu'ils deviennent — moi je ne peux pas être à la tête de ces groupes de travail. J'ai déjà beaucoup beaucoup à faire. Mais je suis prête à aider les personnes, à leur donner des conseils si ces personnes se présentent et veulent être président ou présidente de ces groupes de travail. Je peux les aider. Il ne faut pas que ça soit toujours les mêmes personnes qui fassent le travail. Donc il faut trouver plus de délégués, il faut trouver plus de personnes. C'est ce qu'on a appris un petit peu dans la révision de l'ALAC. Mais je peux être un mentor

pour ces présidents ou présidentes et je serai toujours très heureux d'aider à ce niveau.

ALAIN GREENBERG :

Merci, Olivier. C'est noté. Donc Cheryl, vous vouliez dire quelque chose. Allez-y. Oui. Oui je vous entends très mal. Je n'ai pas entendu ce que vous avez dit.

CHERYL LANGDON-ORR :

Oui. J'ai déjà parlé de cela un peu. Comme vous le savez, personnellement, je soutiens absolument ces groupes de travail internes qui peuvent apporter beaucoup et peuvent nous aider à débattre de questions précises. Je crois que ça a déjà bien fonctionné ces groupes de travail de par le passé. Pour la transition notamment. Pour la transition IANA, je crois que ça a très bien fonctionné pour les différentes pistes sur la recevabilité. Ça peut bien fonctionner.

Mais je crois qu'à l'avenir, il faut être prudent. Ils ne peuvent pas remplacer la participation aux PDP. Ces groupes de travail ne peuvent pas remplacer la participation aux PDP. Il y a des gens qui sont passionnés par certains points, Mais il ne faut pas laisser de côté le travail de PDP. Je ne veux pas que ces groupes internes que je soutiens et que je peux aider également, il ne faut pas qu'ils observent un petit peu le nombril, qu'ils soient nombrilistes et qu'ils oublient et qu'ils n'aient plus le temps de travailler aux PDP. Il faut trouver l'équilibre entre les groupes de travail de leur côté en interne, et le développement de

politiques, le travail de PDP qui doit vraiment être effectué. Ça représente beaucoup dans notre travail, le PDP, en tout cas pour moi. Ça représentait au moins deux réunions par semaine ces groupes de travail. Donc attention de ne pas prendre trop de temps pour ces groupes de travail.

ALAIN GREENBERG :

Donc vous savez, pour le moment, ils n'existent pas. Ces groupes de travail ne se sont jamais véritablement réunis. Nous essayons en effet de les lancer ou de les redémarrer, mais ça ne fonctionne pas. Donc ils n'ont pas pris de temps par rapport aux PDP.

INTERPRÈTE :

Nous avons Leon qui prend la parole et on l'entend très mal.

ALAIN GREENBERG :

Oui. Merci Leon. J'espère qu'on trouvera plus de volontaires. Nous avons des mentors, des personnes qui peuvent aider ces présidents ou présidentes. Mais avant de passer au point suivant, d'autres commentaires ?

Donc la réunion d'ICANN 59. Est-ce qu'on veut, à nouveau, avoir des rapports de réunion ? Vous savez, en revenant en arrière, on passait beaucoup de temps au début d'une réunion de l'ICANN a décidé de qui iraient à quelle séance en dehors de l'ALAC pour faire des rapports, faire un rapport de réunion des autres réunions qui se déroulaient en dehors de l'ALAC. Et nous

passions en revue tout ce qui nous intéressait et ce qui se déroulait dans les autres réunions en dehors de l'ALAC. Donc ça fonctionnait plus ou moins. Parfois, c'était utile. Parfois, ça ne l'était pas. C'était parfois difficile de trouver des personnes qui allaient faire des rapports, présenter des rapports, suivre les réunions et présenter des rapports par la suite. On ne le faisait plus, on ne faisait que sur le wiki. Il y avait une page « compte-rendu » où il y avait des comptes-rendus de ces réunions. Mais il n'y avait pas beaucoup.

Donc il y a d'autres parties de l'ICANN qui parlent de cela ; est-ce qu'il faut faire des comptes-rendus des autres réunions auxquelles on assiste ? Est-ce qu'il faut envoyer des personnes d'une manière formelle pour faire des rapports sur les autres réunions qui se déroulent donc en même temps ? Est-ce qu'il faut retravailler comme cela pour que l'on sache un petit peu plus ce qui se passe durant toute la réunion de l'ICANN et pas seulement sur ce qui se passe à l'ALAC. Donc est-ce qu'on revient à cela ou est-ce qu'on l'oublie ou est-ce qu'on travaille différemment ?

Donc vous pouvez prendre la parole. Donc, Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Donc je suis maintenant dans le canal anglais. Et je crois que c'est beaucoup plus intéressant de savoir ce qui se passe dans les autres réunions pendant les réunions de l'ICANN avec Skype, avec les commentaires qui sont faits dans le chat. Je crois que

c'est beaucoup plus efficace. Et ça permet d'obtenir plus d'informations. Moi je crois que ça suffit, selon moi, travailler avec Skype et le chat suffit.

ALAIN GREENBERG :

Merci, Sébastien. Donc, moi, je ne me concentre pas sur le chat, mais je ne sais pas si ça a une valeur durable.

Tijani, vous voulez prendre la parole. Allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Oui. Merci beaucoup. Vous m'entendez ?

ALAIN GREENBERG :

Oui.

TIJANI BEN JEMAA :

Très bien. Mon expérience a été la suivante. Pour ce type d'activité, pendant les réunions de l'ICANN, c'est que moi je vais à plusieurs réunions qui ne sont pas At-Large. Et au début, je faisais un petit rapport pour chacune de ces réunions. Mais je ne le fais plus, parce que ma participation aux réunions de l'ICANN est de plus en plus importante. Donc je ne retrouve plus le temps d'écrire ces rapports. Je dors très peu pendant ces réunions de l'ICANN. Je prépare ma journée. Je suis très pris.

Donc mon point de vue c'est que c'est un problème de temps déjà. On n'a pas le temps de faire ces rapports et comptes-

rendus. Il y a des gens qui savent très bien faire cela, d'autres moins. Donc je crois que c'est très important d'aller aux autres séances.

Mais je ne sais pas si ces rapports sont lus. Ça aussi c'est un problème. Donc, il y a des personnes qui m'ont dit, « Pourquoi vous n'envoyez pas ces rapports. On a besoin de rapports ». Mais j'ai l'impression que ces rapports sont écrits, rédigés, ça prend du temps, mais ils ne sont jamais lus. Donc pour être efficace, je suis comme Alan. Je ne peux pas me concentrer sur Skype pendant que je travaille à une réunion. Donc ça ne serait pas efficace pour moi.

Donc si le rapport est important pour quelqu'un, je vais me forcer à rédiger un rapport. Oui. Mais qui va les lire ?

ALAIN GREENBERG :

Oui. Merci. Et donc cher et elle disait la même chose : qui lit ces rapports ? Personnellement, je n'ai jamais vraiment soutenu ces rapports parce que, déjà, je n'avais pas le temps à la fois décrire et de participer aux réunions.

D'un autre côté, je pense qu'en partie la motivation c'était que pour les personnes qui ne sont pas aussi actives que d'autres, cette obligation de soumettre un rapport l'efforçait un petit peu à venir à la réunion plutôt que de partir en vacances. Bon, c'était il y a un certain nombre d'années. Je ne sais pas si ça s'applique.

Alors, je n'ai pas l'impression que les gens sont très motivés par rapport à ça. Est-ce que vous êtes à peu près tous d'accord ?

Si personne ne fait des commentaires, je vais donc partir avec le principe qu'on est d'accord et on ne va pas changer les choses. J'encourage bien sûr les gens à continuer de participer aux réunions et à présenter un petit rapport, un petit résumé. Ça, c'est quand même une bonne chose.

Très bien. Je ne vois plus de commentaires, dont nous allons passer au point suivant. Alors, au point suivant, c'est le mentorat.

Nous parlons beaucoup de mentorat. Nous avons certaines personnes qui font un travail superbe en tant que mentors et nous avons d'autres personnes, dont je fais partie, qui disent que je vais m'occuper de personnes, je vais être mentor de personnes qui viendront à l'ALAC, etc. Mais je ne fais pas beaucoup de suivi.

Alors, de toute évidence, nous aurons de nouvelles personnes, de nouveaux postes. Nous avons de nouveaux leaders qui vont être nommés et donc il est probable que nous aurons quelques nouveaux membres ALAC. En tout cas, c'est sûr, nous avons un ou deux qui vont arriver. Alors la question, c'est est-ce qu'on souhaite officialiser le processus ?

Alors, je pensais par exemple à un Webinaire qui n'est pas nécessairement ouvert à tous, mais qui est ouvert aux personnes qui seraient éventuellement mentors pour les

leaders ALAC, les leaders régionaux, pour déterminer un peu quelles sont les attentes pour les mentors.

Je sais que Cheryl est en fait un petit peu professionnelle dans ce domaine, donc un petit peu un tutoriel ainsi qu'une discussion, un tour de table, pour voir un peu ce qui est important, quelles sont les obligations du mentor, pour s'assurer que les nouveaux sont bien intégrés, qu'ils ne se sentent pas seuls et qu'ils ne fassent pas les mêmes erreurs, chacun, individuellement. Voilà la question que je me pose.

C'est une question à laquelle il faut réfléchir. Est-ce que c'est une idée qui n'est pas nécessaire, qui n'apporte rien ?

Tijani, je vois que vous avez levé la main.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci, Alan. Cette question du mentorat est très importante. Et je crois qu'un programme pour le mentorat n'est pas nécessairement utile. C'est quelque chose qu'on fait soi-même sans qu'on le demande. Si on est prêt à le faire, on le fait, c'est tout. C'est ce que je fais, moi, lorsqu'il y a des gens qui viennent de la région d'Afrique. Pourquoi ? Parce qu'on se sent proche. Bien sûr que les gens vont s'adresser aux anciens d'Afrique. Donc c'est ce que je suis en train de faire justement avec les nouveaux d'Afrique du Sud. Pour certains, ils ne vont jamais s'adresser à eux. Ils n'ont pas besoin de votre aide. Même si on a un programme.

Moi je me souviens, pour le sommet de Londres, je ne sais pas si vous vous souvenez. On avait un programme de mentorat qui avait été organisé par Fatima. Et donc nous avons assigné des personnes qui étaient des mentors. J'en faisais partie. Et donc l'idée ce n'est pas d'assigner des gens pour qu'ils deviennent mentors, mais c'est simplement, ce qui est important, c'est d'être prêt à aider les nouveaux. Et il faut que les nouveaux soient prêts à poser des questions, à s'adresser aux anciens. Et puis également, ils doivent être prêts à accepter l'aide. Parce que parfois, on va avoir un nouveau, on essaie d'aider cette personne, mais cette personne n'est pas forcément réceptive. Donc c'est plus qu'un programme. C'est plus que quelque chose qu'on organise. C'est plus une question de comportement, en fait.

Peut-être nous faudrait-il identifier quelles sont les personnes qui sont plus à même d'attirer les gens, d'aider les gens. On pourrait peut-être dire aux nouveaux que ces personnes sont les mieux à même de vous aider. Mais nous avons déjà essayé ceci à plusieurs reprises et je ne vois pas vraiment en quoi un nouveau programme pourrait apporter quelque chose.

ALAIN GREENBERG :

J'aimerais clarifier, Tijani. Je ne parlais pas d'un programme de mentorat. Je ne parlais pas de faire des binômes avec les gens. Ce que je suggérais, c'était une discussion focalisée, une discussion entre un certain nombre de personnes qui souhaitent être mentors et qui ne savent pas, en fait, vraiment

quoi faire. Il y a parmi nous des personnes qui sont d'excellents mentors et qui peuvent expliquer aux autres ce qui est efficace. Ce n'était pas que je souhaitais organiser un programme de mentorat, mais j'essayais de voir quels avaient été les problèmes par le passé avec le programme de mentorat.

Oui, lors du dernier ATLAS, j'étais mentor pour certaines personnes. Et je n'ai pas fait un très bon travail. Certains ne m'ont jamais contacté ; d'ailleurs, dans un cas, je crois que j'ai contacté la personne et c'était le seul contact que j'ai jamais eu. Et si quelqu'un me demandait de faire une liste que je comptais faire pour être mentor, en fait, je n'aurais pas su quoi mettre dans cette liste. C'est ça le problème. Donc, comment se comporter en tant que [inaudible].

Mais quoi qu'il arrive, pour les nouveaux à l'ALAC, et pour les nouveaux leaders régionaux, je crois qu'il n'y a pas d'autres options. [Inaudible] pour le poste, eh bien, ils sont obligés d'être prêts à apprendre, d'être prêts à comprendre ce qui est requis.

Je vais passer la parole à Judith d'abord et ensuite Cheryl. Judith, c'est à vous.

JUDITH HELLERSTEIN :

Bonjour. Avec ATLAS II et la question des mentors, c'était la première fois que j'étais présente. Glenn était mon mentor. Et Glenn n'a pas attendu que les gens viennent ou le trouvent. C'est lui qui allait les chercher. Il a aidé. Il a expliqué quelles étaient les séances, comment s'impliquer. Et ensuite, il a

demandé aux gens de faire certaines tâches spécifiques, donc il les a impliqués déjà.

Nous avons eu plusieurs personnes qui se sont retrouvées engagées de cette manière. C'est en fait au mentor de contacter la personne mentorée. Ce n'est pas dans l'autre sens, et ça, c'est également – il faut vraiment savoir que parfois les binômes étaient bons, parfois ils étaient moins bien adaptés. Les mentors n'avaient pas nécessairement la formation nécessaire et ne savaient pas comment [Inaudible]. C'était le cas pour certains d'entre nous.

Je sais qu'un NARALO, nous avons essayé de faire des séances de sensibilisation. En principe, on essaie de voir quel est le moment qui convient aux gens, mais les gens ne viennent pas. Donc ce n'est pas toujours évident.

Donc effectivement, avoir un programme ce serait bien parce que ça permettrait d'avoir un moment où les gens se retrouvent. En tout cas, moi je trouve que c'est efficace, par exemple, qu'un mentor ait un moment pour retrouver ses trois personnes mentorées. Je pense que c'est faisable.

ALAIN GREENBERG :

Merci beaucoup, Judith. Alors si je résume, vous suggérez que certains sont de bons mentors, d'autres ont besoin d'une formation pour faire du mentorat. C'est ça ?

Cheryl, c'est à vous.

CHERYL LANGDON-ORR :

Oui. Je crois que je dois un petit peu répéter ce que je répète toujours. Le mentorat est un terme qui ne fait pas forcément référence aux bonnes choses. Ça englobe l'intégration, l'orientation, le soutien des collègues, [l'amitié], enfin beaucoup de choses.

Je pourrais passer deux heures à vous expliquer ce que c'est que le mentorat et on peut le faire. Mais je crois que ce n'est pas le moment. Donc effectivement, avoir une formation des formateurs, voir quelles sont les compétences qui existent au sein de l'ALAC, et distribuer ceci de manière à ce que le prochain programme ALAC soit aussi efficace que possible. Et puis, j'espère que j'arriverai à convaincre les gens de ne pas utiliser le terme de mentorat de manière inappropriée. Ce sera l'objectif final.

Mais bon, avoir un système d'accompagnement, pour moi en tout cas, un programme de mentorat, c'est le développement des relations mentor/personne mentorée. Et ça, c'est raisonnable. Mais le mentorat dans son sens, c'est important, mais ce n'est pas une question de programme. C'est une question d'engagement. Il faut absolument former les mentors.

Effectivement, c'est peut-être quelque chose à considérer. Mais le plus simple, c'est déjà de déterminer quelles sont les compétences des gens, équilibrer ceci, mettre en place un système d'accompagnement. Et en plus, bien sûr qu'il faut

considérer les activités dans la région. Et je sais qu'il y a certaines régions qui vont un excellent travail dans ce domaine. Et puis la coordination bien sûr.

Voilà un petit peu ce que j'avais à dire.

ALAN GREENBERG :

Merci, Cheryl. Oui effectivement, j'ai utilisé le terme de manière très large, c'est vrai. Et effectivement que je parlais d'orientation, de système d'accompagnement et de rappels amicaux plutôt que vraiment de mentorat. Donc j'utilisais le terme qu'on utilise en général dans le cadre de ces activités. Et effectivement, ce n'est pas le bon terme. Je comprends.

Il me semble qu'on va dans le sens positif. Il faut peut-être nettoyer un petit peu la question pour ainsi dire, déterminer de manière plus précise ; déjà, utiliser le bon mot. Merci.

Donc pour ce qui est du point suivant, statut des élections, dénomination, etc., pour l'ALAC. Alors, je ne vais pas passer la parole à Heidi, parce qu'Heidi a déjà mis en place le tableau. Alors est-ce qu'on pourrait l'afficher s'il vous plaît ?

Alors, ce que vous avez, c'est le statut actuel pour les cinq régions, pour les différents postes qui sont disponibles pour les vice-présidents, secrétaire, NomCom, donc tout ceci pour les RALO.

Donc le vert, cela veut dire qu'une sélection a été effectuée d'une manière ou d'une autre. Et donc la situation est finalisée.

Jaune, c'est en cours. Il faut qu'il y ait un vote pour sélectionner, vote pour préférence ou vote au questionnaire pour se mettre d'accord sur le candidat.

Tout ceci devrait être terminé dans la semaine à peu près.

Ensemble, on a une situation où la RALO a quatre candidats, et au NomCom, ils ont choisi de ne pas faire évaluer par la RALO, de faire passer ceci par l'ALAC. Donc il va falloir qu'on émette une décision, et pour que je voie avec le responsable de RALO comment on va prendre la décision. Dans certains cas, ce sont des personnes qui n'étaient pas connues comme membre d'ALAC. Donc on ne sait pas vraiment comment prendre la décision dans ce cas. Donc je crois qu'il va falloir nettoyer ceci. Nous ne sommes pas appréciés par rapport à cela, par rapport au délégué NomCom ; nous avons plusieurs mois. Je parlerai aux leaders des RALO et à d'autres membres ALAC pour avoir vos suggestions.

NARALO, je ne sais pas exactement quelle est la situation. Je crois qu'il y a une sélection en cours pour identifier quel est le candidat favori. Et ensuite, les noms seront communiqués à l'ALAC. En tout cas, c'est la dernière chose que j'ai entendue, que peut-être qu'ils ne vont nous passer qu'un nom.

Enfin, nous espérons avoir tous ces postes identifiés dans les délais. Les seuls postes qui sont en fait critiques à court terme, c'est donc les sièges ALAC. Et donc, nous avons l'obligation de nommer avant la réunion de janvier pour que lorsque les

personnes nommées pour le NomCom vont sélectionner, donc AFRALO, LACRALO et APRALO, donc pour qu'ils sachent qui sont les candidats, pour faire l'équilibre. Et dans ce cas, en fait, toutes les régions ont pris leur décision. Attendez, LACRALO n'a pas encore terminé, mais ça devrait être fait dans les temps.

Je vois que Judith a levé la main. Allez-y Judith.

JUDITH HELLERSTEIN :

Pour ce qui est de NARALO, nous votons pour les postes ALAC et pour les délégués NomCom. Les votes ont été envoyés et je crois que l'élection reste ouverte pendant la semaine. Et ensuite, nous ferons notre choix et ce choix sera envoyé à ALAC.

Ma question, c'est que je ne comprends pas pour le NomCom d'APRALO. Je croyais que NARALO devait sélectionner une personne et que NARALO ne pouvait pas renvoyer des choses à l'ALAC. Il fallait soit choisir, soit élire. Alors je ne sais pas. Je me trompe peut-être. Je n'ai pas revu les règles de fonctionnement.

ALAN GREENBERG :

Non. C'est une erreur. Les règles, le règlement intérieur, et les statuts, disent tous les deux, donc à la fois le règlement intérieur de l'ALAC et les statuts de l'ICANN, disent que la sélection est faite par l'ALAC en consultation avec la RALO. Il n'y a pas d'obligation pour la RALO de nommer qui que ce soit. C'est souvent ce qui se passe, mais ce n'est pas obligatoire. Alors, on n'a jamais eu une situation avec quatre personnes qui

se présentent, mais ce n'est absolument pas contre les règles.
Donc il faudra que l'ALAC prenne des décisions informées.

Si j'ai bien compris, la RALO va fournir les deux noms avec
l'ALAC, avec une préférence. Et enfin, peu importe.

JUDITH HELLERSTEIN : En fait, il va y avoir un vote qui décidera. Et la personne qui aura été
votée, c'est uniquement ce nom qui sera communiqué.

ALAN GREENBERG : D'accord. Merci Judith. Sébastien, c'est à vous.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui. Merci Alan. Un petit point juridique. Je crois qu'il est important
d'avoir tous les noms pour l'ALAC, parce que ce n'est pas uniquement
une question d'équilibre avec trois représentants d'une région. Mais
c'est également important d'avoir les noms de toutes les régions avant
que l'on commence le travail du NomCom. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup, Sébastien. Y a-t-il d'autres commentaires là-dessus ?
Cheryl, allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci, Alan. Très brièvement. Je suis d'accord avec Sébastien. Il y a eu
des régions qui ont envoyé des listes, d'ailleurs, des listes plus longues

que quatre personnes, donc qui ont été envoyées à l'ALAC. Et à mon avis, il n'y a aucun problème par rapport à cela. S'il y a 44 non, c'est problématique. Mais quatre non, ce n'est pas trop à mon avis. Et bien sûr, l'ALAC a nommé par le passé des personnes qui n'avaient pas été présentées ou qui n'avaient pas été discutées par les régions du tout.

Donc effectivement, ceci fonctionne. Donc quoi que fassent les régions, nous avons les noms proposés. S'ils sont donnés à l'ALAC, l'ALAC ensuite prendre la décision pour la région, que oui ou non l'ALAC est reçu ces noms de la région ou autrement.

Je voulais juste clarifier là-dessus et je voulais juste m'assurer que tout le monde est d'accord.

ALAN GREENBERG :

Oui. Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Oui, Judith, les termes que nous avons employés provenaient, je crois, du président du RALO. Ce n'est pas quelque chose qui avait été fait sans la participation des RALO. Donc chaque RALO a décidé comment procéder.

Donc Tijani va prendre la parole.

TIJANI BEN JEMAA :

Oui je crois qu'il faudrait utiliser la couleur bleue plutôt que le jaune sur la table que nous avons à l'écran.

ALAN GREENBERG :

Non il y a une décision, un processus qui existe avec les nouveaux RALO. Ça ne veut pas dire que les deux noms ne sont pas soumis. Mais dans le cadre d'APRALO, par exemple, ils ne vont pas avoir un processus de décision au sein de leur RALO. Parce que là, si on regarde le tableau, on voit que le jaune indique qu'il y a un vote. Ou un consensus. Ça indique qu'il y a un processus qui existe. Donc moi je ne veux pas débattre ce qui se passe à NARALO, mais ils demandent à leurs membres une préférence qui sera présentée à l'ALAC. Comme l'a dit Cheryl, même si on décidait de mettre Li'L Abner comme délégué NomCom, l'ALAC peut choisir quelqu'un d'autre de toute façon.

Donc ça fait partie du mandat de l'ALAC. Là, c'est une présentation de candidats à l'ALAC. Comme vous le voyez, chaque RALO ne fonctionne pas de la même manière. Et ça, ça a toujours été le cas de par le passé et je ne crois pas qu'on doit revenir sur ce débat.

Cheryl, vous voulez reprendre la parole ?

CHERYL LANGDON-ORR :

Oui. Je voulais souligner que vous n'avez peut-être pas indiqué auparavant. Mais selon moi, il ne devrait rien avoir sur la ligne APRALO. Il y a une personne qui peut rester au sein de l'équipe de directions. Donc ils ont beaucoup plus de possibilités, il me semble. Et donc, il y a des gens qui changent d'avis également après quelques mois. Donc il faut qu'il y ait une certaine latitude quant à la discussion de chaque RALO, dans ce cas d'APRALO pour mon cas. Donc c'est un processus de sélection. Oui. Eh bien, vous pouvez retirer donc cela.

ALAN GREENBERG : C'est noté. D'autres commentaires ? Donc nous avons déjà dépassé de cinq minutes notre temps imparti. Il nous reste deux points à couvrir. Je vais changer un petit peu l'ordre. Je crois qu'il y a une nouvelle charte qui a été présentée pour le groupe CCWG.

Olivier, vous vouliez dire quelque chose à ce sujet ? Et Cheryl a levé la main également.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Non. Je n'ai rien à rajouter.

ALAN GREENBERG : Cheryl, allez-y. Donc j'ai noté ce que vous avez dit. Cheryl, allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui. C'était assez amusant, c'est pour cela que je ris.

Mais en ce qui concerne les liaisons GNSO, je dois vous informer que le Conseil de la GNSO n'est pas exactement la même chose. Il n'a pas soutenu les termes modifiés. Il y a une mise à jour qui a été faite sur ce thème, sur ce sujet, le 18, lors de la réunion. Je ne suis pas convaincue encore que la GNSO ait trouvé la solution à ce problème pour les organisations fondatrices ? Oui. Pour un groupe de travail intercommunautaire. Il y a un soutien très fort pour cela, mais il y a beaucoup d'hésitations pour que ce soit un CCWG précis. Donc il y a toujours la possibilité que la GNSO ne reste pas une organisation fondatrice s'ils ne sont pas satisfaits. Mais ils sont encore à en débattre. Et je voulais vous l'indiquer. C'est les informations que j'ai reçues.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup, Cheryl. Je suggérerais, et je demanderai au personnel de noter que lorsque nous ferions l'approbation de la charte, nous l'acceptons avec les révisions. Donc je ne suis pas passionnée par ce CCWG que ça soit un CCWG ou que ça soit un groupe spécial ou un groupe de travail, un nouveau groupe, groupe de travail ou pas, un nouveau nom, un nouveau libellé.

Donc j'aimerais que l'on passe au dernier point. Dev avait demandé que l'on parle des activités d'intégration à At-Large.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Donc très rapidement, je voulais vous parler de ce programme pilote qui existe pour les communautés d'ICANN et l'intégration des nouvelles personnes donc, plus précisément à At-Large.

Nous voulons avoir une structure qui soit permanente. Qui dure toute l'année pour intégrer de nouvelles personnes à la communauté, que ça soit la GNSO, des SO, des AC, et ainsi de suite. Donc c'est pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de la communauté, pour qu'il y ait une structure ou des outils d'intégration, pour qu'il y ait une bonne participation, pour améliorer la participation.

On a parlé de mentorat. Le mentorat sera très important à ce niveau. Et je voulais donc partager cela avec vous. C'est un programme pilote que je voulais vous présenter avec ces transparents.

J'ai travaillé avec d'autres membres du personnel à cela. Et j'essaie d'illustrer un petit peu ce programme pilote. Nous avons un cycle, tout

d'abord de promotion At-Large, ensuite de meilleure compréhension, bien comprendre ce qu'il y a à At-Large, puis se joindre à At-Large, et enfin, participer à At-Large. Je crois que c'est un processus qui permettra une meilleure participation, une participation plus forte, et avoir des personnes qui seront en mesure à un moment ou à un autre d'accéder à des postes de leadership.

Donc voilà à quoi cela ressemble. Il y a beaucoup de terminologie, d'acronymes qu'il faut connaître avant de pouvoir véritablement travailler. Donc il y a un besoin de formation. Donc l'auditoire ciblé, ce sont les utilisateurs finaux, les universitaires, les groupes de consommateurs et même les personnes qui appartiennent déjà à des groupes de structures At-Large et qui ne connaissent pas toujours tout le fonctionnement d'At-Large et qui, donc, ont une barrière, un obstacle à leur participation, à une forte participation à At-Large.

Donc nous allons développer des présentations, des outils d'information et d'éducation. Les représentants d'ALS pourront utiliser cela pour former d'autres personnes. Ça sera disponible en ligne et hors ligne. Donc nous essayons de travailler à ces présentations. Nous essayons de travailler à cinq présentations essentielles, de base, qui vont présenter selon l'auditoire ce qu'est le DNS, qui coordonne le DNS, que fait l'ICANN, qu'est-ce que ça veut dire de faire partie de la communauté de l'ICANN. Ça, c'est pour que les membres potentiels d'At-Large comprennent également le développement des politiques, donc une présentation sur le PDP, le développement des politiques, participation At-Large. Donc ensuite une introduction à la communauté At-Large. Qui fait partie de la communauté At-Large, qui sommes-nous, comment travaillons-nous ?

Donc je dois aller très vite. Je n'ai pas mentionné le premier point. Naviguer au sein d'At-Large.

Donc nous avons vu que lorsqu'on travaille avec les problèmes, comment on peut résoudre les problèmes opérationnels et comment on utilise les conférences téléphoniques, le calendrier des conférences téléphoniques, comment on utilise le matériel, comment se joint à cela, comment on a la possibilité de s'intégrer à tout cela.

Donc très rapidement, je vous montre quelques exemples des présentations et des pages d'accueil. Là, nous avons une page d'accueil avec si vous êtes nouveaux à l'ICANN, vous allez cliquer sur cela, si vous êtes déjà membres d'At-Large, vous allez cliquer sur un autre point. Vous êtes membres d'une autre communauté ICANN, vous allez avoir accès à différentes formations. Là, je vais vous les montrer. Qu'est-ce que le DNS ? Comment il fonctionne et ainsi de suite. Qui fait partie du DNS. Qui sont les parties prenantes ? Comment bien comprendre cela ? Donc les problèmes de politique ayant trait au DNS et différents problèmes. Vous pouvez le voir avec des caractères plus grands, avec plein écran, voir les questions qui se posent par exemple au WHOIS. Vous avez les liens avec des vidéos et la possibilité de voir des vidéos de formation. Pourquoi ça concerne beaucoup les utilisateurs finaux également et comment At-Large travaille au développement des politiques.

Donc dernière présentation, la présentation d'At-Large, c'est quelque chose que vous avez peut-être déjà vu, qui existait déjà. La structure organisationnelle d'At-Large, la communauté d'At-Large, les activités, les groupes de travail et comment se joindre à ces activités. Donc si

vous voulez obtenir un feed-back sur ces documents, n'hésitez pas à nous informer de ce que vous en pensez parce qu'on peut les mettre à jour, les peaufiner un petit peu. Mais je voulais partager cela avec vous et vous le montrez pour obtenir un retour et des commentaires. Et je m'arrêterai là.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup, Dev. J'ai reçu un feed-back. Certains des RALO ne sont pas bien conscients et au courant de ce qui se passe, et je crois que c'est important de contacter les leaders des RALO. Je pense que vous travaillez avec la Commission pour la participation accrue.

Tijani veut prendre la parole. Allez-y, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA :

Oui. Oui. Tout d'abord, ce que je dirais, ce qu'a dit Dev et nous a montrés, c'est un travail absolument extraordinaire. Et je connais le contenu. C'est de très bonnes présentations. Merci beaucoup d'avoir développé ces présentations. C'est une collaboration, un travail de collaboration, qui a été effectué. C'est un programme du personnel qui a été fait sans la participation de la communauté. Et le staff a véritablement tout fait. Ils ont choisi les mentors et les personnes qui vont aller recevoir donc un soutien de mentorat. Ils ont choisi les mentors. Et c'est un petit peu étonnant. Personne ne sait cela dans la communauté, ce qui se passe. On l'a appris par accident. On s'est plaint par écrit et on n'a obtenu aucune réponse. Donc c'est quelque chose qu'on avait refusé dès le départ parce qu'on n'a pas accepté le fait que c'était un travail solitaire que le personnel a fait tout seul ; même si

j'aime beaucoup les membres du personnel, je ne comprends pas pourquoi la communauté n'a pas participé à cela.

Ça a été un véritable, véritable, problème. Tout le monde est au courant de cela maintenant, [Janice] et tous les membres du personnel et les [inaudible] du personnel. Ça n'a rien à voir avec la qualité de la présentation de Dev qui est excellente.

Mais Dev ne présente pas cela au nom de la sous-commission de participation. C'est un autre programme. C'est un programme d'intégration, cela. Et ça ne prend pas en compte le travail de la sous-commission, parce que Dev est arrivé beaucoup plus tard. Voilà ce que je voulais dire. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci, Tijani. Je noterais que le lien qu'Isaac a posté allait à la sous-commission. Donc c'est pour cela que j'ai pensé qu'il y avait un rapport entre les deux. Donc je ne sais pas comment expliquer en effet le positionnement de cette présentation sur le wiki. Donc, Dev, vous avez quelque chose à ajouter ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH :

Oui. Vous avez donc les informations sur le wiki. Vous avez le lien hypertexte. Vous avez accès à cela. C'est à votre disposition. Et c'est donc mis à la disposition des RALO et de l'ALAC. Donc je vais travailler avec la sous-commission et j'espère que ce sera un outil efficace pour l'engagement.

Pour répondre à Tijani, il est vrai ce qu'a dit Tijani. Je ne connais pas exactement l'origine de cela. Je suis arrivé beaucoup plus tard dans le processus. Donc ICANN 57 ou 58. Donc je prends note de ce qui a été dit.

Sur le wiki, nous allons continuer ce travail de ce programme pilote. Vous allez recevoir beaucoup plus de détails à ce sujet dans les jours à venir et les semaines à venir avant Johannesburg.

ALAN GREENBERG :

Oui. Merci beaucoup Dev. Je ne vois plus de personnes voulant prendre la parole. Donc un dernier commentaire là-dessus ? Donc je vous remercie beaucoup de votre participation. On a beaucoup dépassé le temps imparti, j'en suis désolée. Mais j'espère que c'était une réunion productive selon vous. Et nous pouvons continuer à raffiner et peaufiner ces réunions, ces téléconférences. Je serai très heureux d'entendre ce que vous avez à dire. Merci de votre attention. Je lève la séance. Merci beaucoup.

CHERYL LANGDON-ORR :

Merci beaucoup, au revoir.

GISELLA GRÜBER :

La séance est levée. Nous allons maintenant déconnecter. Bonne journée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]